



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **6 juillet 2015**

Délibération n° 2015-0514

commission principale : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Bron - Vénissieux

objet : Travaux d'aménagement sur les équipements sportifs du Stade du Rhône - Parc de Parilly - Individualisation partielle d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle éducation, culture, sport, vie associative - Direction de la culture et des sports

**Rapporteur** : Madame la Vice-Présidente Laurent

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Mardi 23 juin 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Jeudi 9 juillet 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mmes Bouzerda, Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, MM. Bérat, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Fenech, Forissier, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Frih (pouvoir à Mme Panassier), M. Berthilier (pouvoir à M. Bret), Mmes Berra (pouvoir à Mme Balas), Fautra (pouvoir à M. Rabehi), MM. Fromain (pouvoir à Mme Laval), Gomez (pouvoir à Mme Lecerf), Piegay (pouvoir à M. Moretton), Vergiat (pouvoir à Mme Cardona).

**Conseil du 6 juillet 2015**  
**Délibération n° 2015-0514**

commission principale : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

commune (s) : Bron - Vénissieux

objet : **Travaux d'aménagement sur les équipements sportifs du Stade du Rhône - Parc de Parilly - Individualisation partielle d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle éducation, culture, sport, vie associative - Direction de la culture et des sports

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 17 juin 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Stade du Rhône est situé à Parilly (Bron-Vénissieux), propriété de la Métropole de Lyon.

Il figure parmi les sites et équipements sportifs importants de l'agglomération car utilisé de manière intensive par des associations sportives et des comités sportifs, dans le cadre du sport scolaire ou lors de compétitions d'athlétisme.

Du 4 au 16 août 2015 auront lieu, à Lyon, les Championnats du monde d'athlétisme Master (championnats réservés aux plus de 35 ans).

Près de 15 000 athlètes et accompagnants sont attendus à l'occasion de cette importante manifestation que la Métropole de Lyon soutient, depuis le dépôt du dossier de candidature. D'importantes retombées économiques sont attendues sur le territoire de la Métropole.

Le Stade du Rhône à Parilly est l'un des sites où se dérouleront, notamment, les épreuves de courses et de lancers. Pour ce faire, sur ce site, des aménagements et travaux de réfection, dus à la vétusté, s'avèrent nécessaires sur certains équipements : piste d'athlétisme, pistes d'élan des sauts, aires de lancers.

Ces travaux et aménagements seront respectueux des normes fixées par la Fédération internationale d'athlétisme IAAF (International association of athletic federation). Ils permettront ainsi une certification par cet organisme, indispensable pour l'homologation et la validation des performances lors des différents championnats, notamment des éventuels records du monde.

Le montant des travaux a été estimé à 106 211,81 € TTC ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances, institutions, ressources et organisation territoriale ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** la réalisation des travaux d'aménagement nécessaires sur les installations sportives du Stade du Rhône à Parilly (Bron-Vénissieux), dans la perspective d'accueillir des épreuves des Championnats du monde d'athlétisme Master.

**2° - Décide** l'individualisation partielle de l'autorisation de programme globale P39 - Sport et vie associative pour un montant de 100 000 € TTC en dépenses au budget principal en 2015 sur l'opération n° 0P39O4793A.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 9 juillet 2015.**